



Déposé le : 19/03/2010
No : CAPER-N-047
Secrétaire : PA

Luc Ferland
Député d'Ungava
Member for Ungava
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière de développement du Nord québécois
Official Opposition critic
for the development of Northern Quebec

Chibougamau, le 1^{er} mars 2010

Monsieur Thierry Vandal
Président-directeur général
Hydro - Québec Siège social
75, boulevard René Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Politique d'octroi des dons et commandites

Monsieur le Président-directeur général,

En septembre 2009, la société d'État Hydro-Québec a modifié sa *Politique d'octroi des dons et commandites*.

L'aide financière d'Hydro-Québec accordée au fil des ans aux divers organismes dans la région Nord-du-Québec a généré des retombées positives dans nos communautés. Cependant, les nouveaux critères d'attributions des dons en commandites font en sorte que la très grande majorité des organismes de la région ne seront plus admissibles aux dons et commandites d'Hydro-Québec. Il sera difficile pour nos organismes de remplacer les sommes perdues, puisque la diversification des sources de financement est limitée.

En tant que député d'Ungava et porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement nordique, je vous demande, Monsieur le Président-directeur général, de réviser les critères de la *Politique d'octroi des dons et commandites* afin de tenir compte des réalités de la région Nord-du-Québec qui produit plus de 50 % de la puissance énergétique au Québec.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Luc Ferland

- c.c. M. Jean Charest, Premier ministre du Québec
- Mme Nathalie Normandeau, Ministre responsable du Plan Nord
- M. Pierre Corbeil, Ministre responsable de la région Nord-du-Québec
- M. Gérald Lemoyne, Président, Conférence régionale des élus de la Baie-James

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 2.13
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 644-1363
Télécopieur : 418 644-3137

Bureau de circonscription
462, 3^e Rue, bureau 12
Chibougamau, (Québec) G8P 1N7
Téléphone : 418 748-6046
Sans frais : 1-800-463-7122
Télécopieur : 418 748-3255

Le 3 mai 2010

Thierry Vandal
Président-directeur général
75, boul. René-Lévesque Ouest, 20^e
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Monsieur Luc Ferland
Député d'Ungava
Assemblée nationale Québec
1045, rue des Parlementaires
Bureau 2.13
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Politique d'octroi des dons et commandites

Monsieur le Député,

J'ai pris connaissance de votre lettre et de votre préoccupation quant à l'appui financier de l'entreprise dans la région Nord-du-Québec.

En août dernier, à la demande du gouvernement, Hydro-Québec a modifié sa Politique d'octroi des dons et commandites et celle-ci a été approuvée par le Conseil d'administration d'Hydro-Québec. Cette dernière définit clairement les créneaux d'intervention qui permettent à l'entreprise d'octroyer des dons et commandites.

Nous devons aussi composer avec d'importantes contraintes budgétaires et les sommes consacrées aux dons et commandites ne font pas exception. Toutes les régions du Québec sont, d'une façon ou d'une autre, touchées par l'application de ces mesures.

Mais la présence d'Hydro-Québec dans le milieu dépasse l'attribution des dons et commandites. En effet, depuis près de 40 ans, Hydro-Québec est un important acteur économique pour le développement du Nord-du-Québec. Qu'il me soit permis de mentionner les infrastructures mises en place, les chantiers en cours et leurs impacts, notamment au niveau des emplois créés, et notre modèle très particulier de relations avec les milieux d'accueil de nos installations. À ce titre, Hydro-Québec est fière de poursuivre sa longue tradition d'engagement social dont la Politique d'octroi des dons et commandites n'est qu'un volet.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma considération distinguée.



Thierry Vandal